Le Courrier des Opelousas

Vol. XXI. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 4 Avril 1874. **No. 25.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : 4 AVRIL 1874.

☞ La Cour de Paroisse (l'Hon. A. Garrigues, juge) s'est ajournée *sine die* Mardi dernier, après une session de près de trois semaines.

La Cour des Preuves (même juge) s'ouvrira Lundi prochain, pour audition d'affaires de successions exclusivement.

Depuis le mois d'Octobre, les Cours n'ont pour ainsi dire pas cessé de siéger en notre ville jusqu'à aujourd'hui; et il est très probable qu'elles siégeront continuellement jusqu'à la fin de Mai; car la Cour de District, qui s'ouvrira le 4e Lundi d'Avril, n'aura probablement pas terminé ses travaux quand arrivera la session annuelle de la Cour Suprême, le second Lundi de Juin.

L'ASSEMBLEE D'AUJOUDHUI.

Il est à espérer que l'assemblée des citoyens qui ont pris à cœur les intérêts de la ville, suggérée pour ce soir à 4 heures à la Maison de Cour, sera digne des noms que porte la liste, au nombre de plus de soixante, presque tous propriétaires fonciers. Les idées, les vues et les sentiments exprimés dans ce mémoire font sans doute honneur à ces citoyens, et nous osons affirmer que quel que soit le résultat de cette assemblée, ceux auxquels les affaires de la ville seront confiées prendront note des recommandations à eux adressées, et agiront avec plus d'égards pour les intérêts des contribuables, que leurs devanciers.

Il conviendrait, selon nous, que tous les votans, tous les propriétaires surtout, se rendent à cette assemblée et échangent leurs idées franchement et ouvertement sur la manière d'administrer nos affaires locales.

☞ Samedi dernier, vers 7 heures du soir, une bourrasque a passé sur notre ville et ses environs immédiats, accompagné d'une forte pluie, et d'une grêle passablement abondante. C'était une colonne d'environ six milles de large, venant du Sud-Ouest, et qui ne s'est pas fait sentir au-delà de quelques milles ni au Nord ni au Sud de notre ville.

Le lendemain, nous avons encore eu une menace de tempête; mais cependant le temps s'est calmé et s'est mis au chaud, quand Mercredi le vent s'étant mis au Nord, nous avons frisé la gelée Jeudi. Le soleil, ce jour-là, s'est levé radieux, et il faut espérer que nous aurons dorénavant un temps stable.

☞ Nous apprenons à regret la mort de M. Michel King, de notre paroisse, décédé sur le Bayou Courtableau, à la suite d'une plurisie occasionné par un surcroit d'ouvrage, il y a quelques semaines.

M. King était un homme auquel on ne pouvait rien reprocher, si ce n'est de temps à autre une inclinaison à l'intempérance. Mais ce défaut ne l'a jamais fait dévier du sentier de l'honneur; et son intégrité remarquable n'a jamais été atteinte. Il avait, en outre, beaucoup d'excellentes qualités qui le feront regretter sincèrement.

Il est mort à l'âge de 52 ans, environ. Il était veuf, et laisse un fils de 18 ans.

☞ L'Echo du Calcasieu demande avec instance l'organisation de l'Ordre des Patrons de l'Industrie dans cette Paroisse; et il assure que l'influence de cet ordre se répandrait avec rapidité sur toute l'étendue de cette immense Paroisse.

TENTEZ LA CHANCE!—Un de nos paroissiens qui désire se défaire d'un lot de meubles de maison, pour cause de départ, les a mis en loterie (rafle) à $1 la chance. Parmi ces meubles il y a un bois-de-lit en noyer noir, avec matelats etc., une armoire, un garde-manger, un berceau, 12 chaises, une berceuse et un poële de cuisine. Tous ces articles sont neufs.

On peut se procurer des tickets à notre bureau.

LA LOI DU DIMANCHE.—Il paraît aujourd'hui certain que la loi qui ordonnait la fermeture des magasins, cafés etc., le dimanche, n'a pas passé à la dernière Législature, comme on l'avait annoncé dernièrement.

(Communiqué.)

ASSEMBLEE LOCALE.

Vu l'embarras pécuniaire dans lequel se trouve la ville d'Opelousas, et considérant qu'afin de pouvoir payer les dettes toujours croissantes et entrenir en bon ordre les rues et les ponts, il est de toute nécessité que les affaires de la ville soient administrées avec l'économie la plus stricte;—Nous, les soussignés, suggérons respectueusement de convoquer tous les citoyens de la Corporation qui ont à cœur les intérêts de la ville et le bien-être de ses habitants, en une assemblée à la Maison de Cour, Samedi le 4 Avril, à 4 heures de l'après-midi, dans le but de discuter et de se concerter sur les meilleurs moyens à employer pour atteindre le but proposé, et afin de choisir parmi les candidats pour le Conseil de Ville, sept citoyens désintéressés qui administreront les affaires de la ville d'après les vues plus haut énoncées.

Signé: Chas. N. Ealer, Geo. Pulford, Felix A. King, Simon Richard, William Mason, Wm. M. Johnston, Jean Prévot. A. Perrodin, Victor Lastrapes, A. Perry, Jackson Perry, D. Souyeux, H. Rogers, P. Gosselin, Jos. D. Donato, Joseph Corbet, J. B. Hill, F. Delarue, F. P. Bessinger, N. Quatrevaux, M. Lavergne, Em. Phillips, H. Liberman, F. Munzesheimer, D. Roos, Ch. Mornhinveg, Julien Claude, Salomon Davy, J. Perrodin, C. Dietlein, Ant. Christman, Vincent Boagni, Jos. M. Moore, J. P. Gelvin, R. Mornhinveg, A. Garrigues, J. Meyers, H. Hayes, Ev. Déjean, E. O. Hayes, I. L. Hayes, Paul A. Garrigues, Lewis Hayes, J. B. Jackson, A. Lastrapes, C. Mayo, Thos. H. Lewis, L. A. Sandoz, Benj. R. Rogers, M. Vilaseca, Camille Roos, John T. Healey, J. Dautin, J. F. Knox, Joel H. Sandoz, W. R. Cochran, A. Marks, P. Réné Mouret, Jos. V. Richard, C. Mornhinveg Jr. C. Zweinert.

Le Bill de Conversion.

IMPORTANTE DECISION DU JUGE WOODS.

Le juge Woods, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, a rendu hier sa décision dans l'affaire des porteurs de bons contre les officiers d'Etat. On sait qu'une injonction était demandée pour faire interdire à l'auditeur et aux collecteurs de taxes d'appliquer les dispositions du bill de conversion et pour leur faire ordonner de lever des taxes suffisantes pour payer l'intérêt des bons d'Etat.

La décision de la Cour est très longue, et la question y est exposée sous toutes ses faces avec les autorités à l'appui. Elle porte que la Cour n'a pas le pouvoir de forcer les autorités d'Etat à lever des taxes, comme le prétendent les demandeurs. La Cour n'a aucun pouvoir pour obliger les fonctionnaires d'Etat à prendre des mesures d'un caractère affirmatif. En pareil cas, c'est par voie de mandamus qu'il faut procéder, et non en équité.

Examinant ensuite la demande d'injonction, le juge arrive à la conclusion qu'il n'a pas le pouvoir d'interdire aux fonctionnaires de l'Etat d'exécuter le bill de conversion, et il refuse d'accorder l'injonction demandée.

L'avocat des demandeurs a formé un appel, et sa demande a été accordée moyennant un cautionnement de $500; mais il faudra un long délai avant que l'appel puisse être jugé par la Cour Suprême des Etats-Unis.

M. Kellogg a lancé immédiatement un avis aux collecteurs de taxes pour qu'ils aient à procéder au recouvrement des taxes, conformément aux instructions de l'auditeur. La taxe d'Etat reste donc fixée à 14 mills et une fraction.

La décision du juge Woods nous parait conforme aux principes du droit national, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit confirmée par la Cour Suprême. En attendant, elle sera accueillie avec satisfaction par les contribuables.

CLEMENCE EXECUTIVE.—John Bennett, qui a été convaincu du crime de meurtre sur la personne d'un certain McCormick et condamné aux travaux forcés à perpétuité, a été gracié par le pseudo-gouverneur Kellogg.

Les amis de McCormick se proposent de rendre une visite à Son Excellence radicale pour lui demander des explications.—*Abeille.*

LA LOUISIANE A-T-ELLE UN GOUVERNEMENT REPUBLICAIN?

(De l'Abeille de la Nelle-Orléans du 21 Mars.)

La cause de la Louisiane devant le Sénat des E.-Unis, n'est que momentanément ajournée par la discussion du bill de l'armée. Elle sera reprise dans quelques jours. M. Morton, qui n'est pas fâché qu'un assez long délai ait effacé dans l'esprit de ses collègues l'impression qu'a dû produire l'éloquent discours du sénateur Carpenter, présentera à nouveau la défense de l'usurpation. On assure que les sénateurs Thurman, Shurz et plusieurs autres, parleront après lui, et qu'il n'y aura pas moins de sept discours sur les affaires de notre Etat.

Nous nous en félicitons. De la discussion naît la lumière, et il faut qu'il se fasse une lumière telle sur la situation de la Louisiane, que le parti républicain se croie obligé de se décharger du poids de cette iniquité sous peine de se perdre complétement dans l'opinion du pays.

La question posée par le bill du sénateur Carpenter devant le Sénat, est de savoir si la Louisiane a un gouvernement républicain.

Eh bien! il semble qu'aux arguments irréfutables déjà présentés à l'appui de la négative, nos radicaux aient pris à tâche d'en ajouter de nouveaux. Les réformes incomplètes et mal digérées qu'ils ont votées à la hate dans le but d'apaiser un peu l'irritation du peuple, n'ont pu donner le change ni sur leurs intentions, ni sur leurs procédés, et le chapitre des scandales de la dernière session législative s'enrichit chaque jour par de nouvelles révélations.

Nous avons décrit l'orgie de la dernière journée; nous avons dit qu'il avait fallu neuf jours aux officiers chargés de ce soin pour rédiger le procès-verbal de la dernière séance de la Chambre; et douze pour faire paraître celui de la dernière séance du Sénat. Nous avons dit à quelles accusations de tripotages et d'escamotages cette publication tardive avait donné lieu.

On a eu un exemple de la légèreté avec laquelle les bills soi-disant adoptés étaient signés et promulgués. Enfin, hier, nous avons montré par les extraits des procès-verbaux, comment un bill de réforme d'une importance majeure, bill qui avait été adopté au début de la séance de la Chambre, avait dû être escamoté, puisqu'il ne figure sur aucune des listes de bills, contenus dans les messages envoyés par la Chambre au Sénat, pour lui demander son concours à ces bills.

Ce n'est pas encore tout. Un des sénateurs, M. Wharton, déclare que lui et dix-huit de ses collègues sont prêts à affirmer qu'un certain bill, déjà promulgué, n'a jamais été soumis au vote du Sénat. M. Wharton voulant faire échouer la mesure, avait écrit en gros caractère le numéro de ce bill, et l'avait remis à ses 18 collègues, qui devaient voter "non" comme lui. Aucun d'eux n'a entendu appeler le bill, qui cependant, a été signé et promulgué.

Enfin, des personnes intéressées dans divers bills qui, selon elles, ont été dûment adoptés, sont allées se plaindre au gouverneur, en disant que les officiers des deux chambres avaient caché ces bills ou refusé de les envoyer aux comités d'enrôlement. Ces mêmes officiers ont été accusés d'avoir déclaré passés des bills qui ne l'avaient pas été.

Le greffier de la Chambre n'a, parait-il, encore mis au jour qu'une quinzaine de bills en deux semaines, et on dit qu'une lettre pressante du gouverneur Kellogg n'a pas eu pour effet d'activer le travail. On calcule qu'il y a environ 70 ou 80 bills, et il n'eût pas fallu plus de cinq à six jours pour les enrôler.—Tous ces délais justifient les rumeurs qui courent, et ajoutent de nouvelles présomptions à celles qui s'attachent déjà aux accusations de manipulations illégales.

Ainsi, nous en sommes venus à ce point que de simples commis sont soupçonnés, avec quelque apparence de raison, d'escamoter des bills, de changer les votes et de faire et défaire ainsi la législation, comme si ce n'était pas assez que cette législation fût l'œuvre d'une Assemblée usurpatrice et en même temps vénale.

Si c'est là une forme républicaine de gouvernement, c'est assurément une forme qui n'a pas été prévue par les fondateurs de la république. Mais la vérité est que notre gouvernement *de facto* actuel n'a rien de républicain, ni au fond ni dans la forme. C'est là une vérité éclatante, et elle fournira aux sénateurs à Washington une brillante thèse à soutenir. Jamais plus belle occasion n'a été offerte au Congrès de ramener le gouvernement central et les gouvernements d'Etat dans la voie des vrais principes républicains en définissant ce qu'on doit entendre par une forme républicaine de gouvernement.

Nous espérons pour le salut de la république américaine comme pour le bien particulier de la Louisiane, que le Congrès des Etats-Unis ne laissera pas échapper cette occasion, et qu'il proclamera solennellement que la Louisiane n'a pas, depuis l'usurpation de Décembre 1872, une forme républicaine de gouvernement.

LES BILLS DE LA PSEUDO-LEGISLATURE.—Tous les jours il y a de novelles protestations contre les bills annoncés par les greffiers des deux Chambres de la défunte Législature du Mechanic's Institute, qui sont envoyés au pseudo-gouverneur Kellogg. Quelque membres de la pseudo-Assemblée Générale crient à la trahison, en disant que telles lois n'ont jamais été adoptées: d'autres s'étonnent de ne pas voir promulguer certaines lois dont ils se disent les auteurs et qui, assurent-ils, ont passé les deux Chambres.

C'est un galimatias impossible à comprendre.

M. Kellogg est accablé de visites, et ses amis le tiraillent de tous les côtés, les uns lui demandant de signer, les autres de ne pas signer les bills qui lui sont présentés. Il dit oui à tout le monde, ne refuse jamais les conseils qui lui sont offerts; mais il agit à sa guise, ne paraissant pas se soucier des plaintes que poussent à l'unisson ceux dont les intérêts sont lésés.

LES CHAPELAINS AU CONGRES.

Nous lisons dans le Messager Franco-Américains, de New-York:

Chacune des Chambres du Congrès a un chapelain, c'est-à-dire un ministre de l'Evangile chargé d'ouvrir chaque séance par une prière. Mardi, le chapelain du Sénat a prononcé une prière qui a eu beaucoup de retentissement, et que nous transcrivons ici:

"O Seigneur, notre Dieu, nous venons ici pour déplorer devant toi l'esprit de mensonge qui est déchaîné, et nous te supplions de réprimer le gigantesque démon de la calomnie, qui s'avance en jetant sur toute la terre une ombre effroyable. Paralyse la main qui écrit sciemment une médisance; arrête la langue qui articule une audacieuse fausseté, et dont viennent les assertions qui tendent à miner la confiance dans le bien et à donner une puissance funeste à tous les éléments de démoralisation et de destruction dont la société humaine est infestée. Puisse la flamme de ton esprit dévorer le faux accusateur et purger tout le pays de cette fureur dévastrice. Nous te le demandons au nom et pour l'amour de Celui qui était la vérité même."

Ce que l'on remarque d'abord dans ce petit morceau d'éloquence, c'est l'éclat de la métaphore et la richesse de l'hyperbole. Mais comme ce style imagé est habituel aux orateurs de la chaire, ce n'est pas précisément là ce qui a éveillé l'attention publique dans la prière du chapelain du Sénat. Quant aux anathèmes qui s'y trouvent formulés, ils sont dirigés contre la calomnie en général, et par conséquent on ne saurait trop y trouver à redire. Cependant, comme il y a des gens qui savent lire entre les lignes, il y en a aussi qui s'obstinent à entendre quelque chose entre les paroles d'un orateur. Les interprètes de cette catégorie affirment que la prière du brave chapelain n'est autre qu'une petite philippique à l'adresse de l'opposition. Le *Herald* prend la chose tout-à-fait au sérieux, et termine son commentaire en disant:

"En termes clairs, les journaux divulgent les vols et les infamies des membres du Congrès, et le chapelain du Sénat prie Dieu de punir ceux qui publient l'histoire des infamies, non ceux qui les commettent. Tout sénateur qui a pu entendre sans rougir cette sacrilége adulation peut à peine être considéré comme un animal à sang chaud."

L'ANNEXION DE CAROLLTON.—M. Kellogg a signé le bill de M. Barber qui annexe à la Nouvelle-Orléans la ville de Carollton et tous ses électeurs. Nous avons dit ce que nous pensions de cette mesure qui, nous l'espérons, ne recevra qu'une application provisoire. Nos édiles municipaux avisés de la signature du bill, ont reçu cette nouvelle sans que la moindre protestation se soit élevée parmi eux, et ils ont nommé le maire Wiltz et les administrateurs Schneider et Calhoun membres d'un comité chargé de recevoir les archives de Carollton. M. Barber en est venu à ses fins et il a enrichi le corps électoral de la Nouvelle-Orléans de plusieurs milliers d'électeurs de sa couleur et de sa nuance politique. La composition des juris se ressentira aussi de cette addition de citoyens et l'administration de la justice n'y gagnera guères. Enfin, la bourse des contribuables supportera les charges de cette mesure politique.—*Abeille.*

Pocahontas.

Un correspondant humoriste écrit, de la Pocahontas, doyenne des mines de quartz de l'Eldorado, au *Courrier de San Francisco*:

Peu de lecteurs du *Courrier* ignorent que Pocahontas est un nom historique dans les annales américaines, mais bien peu connaissent aussi l'origine de ce nom, et c'est par l'effet du hasard que celui qui écrit cette lettre a trouvé, en furetant dans les archives de la bibliothèque de Diamond Springs, un manuscrit en parchemin relatant l'origine en question, dont voici la traduction on ne peut plus inédite.

A l'époque où les Etats-Unis n'étaient encore que colonies anglaises, il y avait sur les bords de la Delaware, ou allieurs, un roi puissant nommé Powhattan, qui vivait en très bons termes avec ses allies, les Anglais. Aussi, invitait-il, et souvent, à sa cour les officiers qui tenaient garnison au fort le plus rapproché de sa capitale. Parmi ceux-là, il y avait un joli blondin portant le nom assez vulgaire de Smith, mais ayant le titre de capitaine. A la troisième réception du roi, le beau capitaine devint amoureux fou de la princesse royale, la fille unique de Powhattan; de son, côté, celle-ci n'avait pas l'air d'être fâchée des assiduités de son amoureux, qui venait plus souvent au palais qu'il n'était réellement nécessaire. Powhatten, qui n'était borgne d'aucun œil, voyait cela sans trop d'enthousiasme, car il avait promis sa fille en mariage à un guerrier qui devait apporter pour dot une douzaine qe chevelures et 36 poules pondant des œufs noirs. Aussi, pour s'assurer où en étaient les choses, il dit à sa fille qu'il était obligé de s'absenter pendant trois lunes pour se rendre chez un de ses vassaux. En faisant ses adieux au roi son père, la princesse avait l'air de pleurer, mais intérieurement elle se disait: "voilà qui me botte!" Il y avait donc trois jours qu'elle le croyait bien loin, lorsque la nuit du quatrième le roi Powhattan se dirigea vers le palais ou le wigwam de sa fille. Les allumettes à cette époque n'étaient pas inventées, mais la lune existait déjà. Or, une fois dans le wigwam, un rayon de la lune en question éclairant l'intérieur, il aperçut le beau capitaine faisant dodo entre les bras de sa fille. Transporté de rage, le père Powhattan s'avança vers le lit; malheureusement pour lui, il trébucha contre un meuble que les convenances ne me permetent pas de désigner autrement. La princesse se réveilla, voyant son papa le tomahawk à la main, elle devina le danger que courait la *cabeza* de son bien-aimé; aussi, la cachant sous la couverture, elle dit au roi d'une voix éplorée: "Père, je suis mère!" A cet aveu, qui changeait les doutes de Powhattan en une cruelle certitude, il fut frappé d'apoplexie, et le tomahawk lui échappa des mains; mais, avant de mourir, l'infortuné vieillard eut pourtant la force de cracher au visage de sa fille cette suprême malédiction: "Pocahontas, *pas de honte!*" et il tomba mort.

Son deuil fini, la princesse épousa le beau capitaine qui l'emmena en Angleterre, où elle fut reçue à la cour de la raine Anne. Malgré cela, elle voulut conserver toujours ce nom de Pocahontas, par humilité,—et ensuite parce qu'elle n'en avait pas d'autres; et ce nom s'est perpétué jusqu'à nos jours dans l'El Dorado, par la mine dont j'ai esquissé l'imparfaite biographie.—HENRY PROSTER.

☞ Le *New-York Herald* vient d'adopter une presse à vapeur qui imprime à la fois des deux côtés d'une quadruple feuille. Elle fournit à l'heure 20,000 exemplaires de ce journal pliés et comptés. Le *Herald* prétend que cette presse lui est d'une économie de $50,000 par an.

Le mois de Mars est très important pour l'agriculture, aussi existe-t-il bon nombre de dictons ruraux à son sujet:

Soit au début, soit à la fin,
Mars porte poison et venin.

Mars arrive comme un lion,
Et s'en va doux comme un mouton.

Lorsque Mars bien mouillé sera,
Force vin l'on recoltera.

Mars aqueux
Fait toujours l'automne pouilleux.

Mars hâleux
Marie la fille du laboureux.

Mars pluvieux,
An disetteux.

On dit aussi en prose:

"Un boisseau de poussière de Mars vaut rançon de roi,"—Et

"Poussière de Mars, poussière d'or."

Enfin, Mars a inspiré de vrais et jolis vers, tels que ceux-ci:

Mars, qui rit malgré les averses,
Prépare en secret le printemps;
Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement lorsque tout dort,
Il repasse des colerettes
Et cisèle des boutons d'or.

La culture de la jute rend, dans les terres d'alluvion de la Caroline du Nord, 3,000 livres à l'acre, et tient les chenilles à longue distance.

La croisade féminine de tempérance a eu pour effet, dans l'Ohio et l'Indiana, la fermeture de 450 cafés, et l'apposition de 20,000 signatures au bas du contrat d'abstinence des boissons fermentées.

—Les femmes ont des moyens charmants, parole d'honneur! Dernièrement, la femme d'un de mes amis s'achète un superbe manteau de fourrure.......pour les étrennes de son mari.

Décédé.—En cette ville, le 2 courant, RODOLPHE CAACHERÉ, âgé de 48 ans. M. Chacheré était un homme industrieux et d'une énergie remarquable,—un de ces hommes dont la perte se fait toujours sentir dans une communauté.—A plus forte raison cette perte ne sera-t-elle pas sensible à sa famille affligée.

Enregistrement et Election.

LES votants enrégistrés de la ville d'Opelousas, sont par le présent avertis qu'une élection sera tenue à la Maison de Cour de la dite ville, le Lundi 6 Avril 1874, dans le but de choisir un Conseil de Ville et tels autres officiers que la charte de ladite ville demande qui soient élus à cette date.

Le Bureau d'Enrégistrement sera ouvert à la Maison de Cour le Lundi 23 Mars courant, 1874, dans le but de réviser le livre d'enrégistrement, et d'enrégistrer tous les votans qui ne se sont point encore faits enrégistrer.

Ceux qui ont perdu ou égaré leur certificat d'enrégistrement pourront s'en procurer de nouveau.

L'enrégistrement sera clos le Mercredi 1er Avril 1874.

BERNARD MARTIN.
Assistant Surveillant d'enrégistrement.
Opelousas, (St. Landry.) 20 mars 1874 —3t

AUBERGE DE CAMPAGNE,

GRAND COTEAU.

TENUE par André D. Mèche, rue Dumaine près du bureau de Poste Les voyageurs seront reçus nuit et jour. Bonne pension, logement confortable; prix modérés. [till sep 14

AVIS.

LE soussigné, charpentier, travaillera à l'entreprise, au mois, ou à la journée, aux prix les plus modérés. Il entreprendra aussi le transport ou déménagement de petites constructions en bois, soit en ville, soit à la campagne, et garantira que les bâtisses ne souffriront pas du déplacement. Il se chargera également de changer les moulins à gru à mains en moulins mûs par des chevaux, lesquels pourront moudre de 7 à 8 barils de mais par jour. THEODULE ALLICK.
Opelousas, 7 mars 1874. 21tf

LE

Grabot de Coton de la Louisiane,

Publié à Vermillonville, Lne.,

EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS, par J. Y. GILMORE, à $3 par an.

Il circule dans les paroisses Lafayette, St. Martin, Vermillon et St. Landry, ainsi que dans diverses paroisses de l'Etat. 21 fév

Le Sucrier de la Louisiane,

Publié à la Nouvelle-Ibérie,

EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS, par J. Y. GILMORE, à $3 par an.
Echantillons gratis. 21 fév.

Pour la Nouvelle-Orleans.

Le Passage a Six Piastres!

A PARTIR de cette date, et jusqu'à nouvel ordre, le superbe bateau-à-vapeur

BERTHA

prendra les passagers à raison de six piastres pour la Nouvelle-Orléans ou de retour

H. H. BROAD,
A. P. TROUSDALE.
Washington, 14 fév. 1874. 18tf

A VENDRE.—Poteaux de barrières, blocs pour batisses, et bois de corde, constamment en mains et promptement transportés à domicile à des prix modérés. S'adresser à
7 Fev.—17] JOACH. JOUBERT.

JOEL H. SANDOZ, Notaire,

OFFRE ses services à ses connaissances et au public en général. Inventaires, assemblées de famille, hypothèques, contrats, relevés d'hypothèques, ventes, transferts, protets, testaments, etc. etc. seront passés soit en français soit en anglais, au gré des parties, avec les soins et l'exactitude voulus, et aux prix les plus modérés.

On le trouvera temporairement au bureau du Courrier, rue Main, Opelousas. [10 janv.

A LOUER A BAIL.

UNE HABITATION, située au Port Barré, contenant 200 arpents, dont 80 sont entourés, avec une bonne maison de résidence, et autres dépendances,—livravre immédiatement. S'adresser sur les lieux à
VEUVE ALEXIS LAGUE.
St. Landry 17 Janvier 1874. 14tf

A LOUER A BAIL.

LE MAGASIN au-dessous du bureau du Courrier des Opelousas, rue Main;—une des meilleures positions pour tout genre d'affaires. Possession donnée le 1er Janvier.

Le Bateau-à-vapeur solide et fin marcheur BERTHA, H. H. Broad, Capitaine, J. B. Schmidt, Commis, fera les voyages réguliers entre Washington et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la Nlle-Orléans le Mercredi soir à 5 heures.

Dans le cas où les eaux baisseraient de manière à empêcher le "Bertha" d'arriver jusqu'à Washington, alors le léger bateau-à-vapeur "MINNIE" fera le trajet entre Washington et le Petit Diable ou la Vieille Rivière, selon le cas, et rencontrant là le Bertha, il prendra son frat et ses passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Gérand Carrière, Washington.
13 Septembre 1873. 48tf

Terres de feu Richard Swain,

SITUEES près de la Ville Plate, dans la Paroisse St. Landry, faisant race au Bayou des Cannes, dans le Township 5 Sud de la Rangée 2 Est, du District Sud-Ouest de la Louisiane, contenant 1075 acres et 58 centièmes, connues comme étant la section extrême Nord de la concession Boisdoré, confirmées par acte du Congrès en date du 29 Avril 1816.

Ceci, en conséquence, est pour donner avis que j'ai été spécialement autorisé et chargé du soin et de la garde de ces terres, et d'empêcher doréuavant de couper du bois sur cette propriété, attendu que les propriétaires ne peuvent plus payer les taxes des habitants qui s'y sont fixés, sans en recevoir l'équivalent en loyers—Ils sont en conséquence avertis d'avoir à se présenter à moi et passer des contrats pour l'usage de la terre qu'ils occupent.—Et toute personne qui coupera du bois sur cette terre sera rigoureusement poursuivi selon la loi.

C. C. DUSON,
Agent de la succession Richard Swain.
Opelousas 20 Septembre 1873. 49tf

☞ Impressions en tous genres, exécutées à l'imprimerie du *Courrier des Opelousas.*

A VENDRE.

UNE Glacière Portative en parfaite condition. S'adresser au Bureau du Courrier.

Meubles de Maison

Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lits, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes-manger, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes.

On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux meubles.

L. VATTER, agent.
19 juillet—40tf] rue Main, Opelousas.

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maitre. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.
Opelousas 20 Janvier 1872. 19tf.

Ecurie du Rail-Road et Express.

TOUJOURS reconnaissant des faveurs dont j'ai été l'objet depuis mon arrivée dans la Paroisse St. Landry, je fais savoir à mes amis et au public en général, que j'ai pris la direction de l'Ecurie derrière l'Hotel Titine que je viens de remettre en parfait état, et qui peut aujourd'hui être comparée aux meilleures. Les chevaux y seront bien soignés par des garçons d'écurie prompts et exacts.

Je ne demande que d'être mis à l'épreuve.
8 mars 1873. L. B. LASSITER.

PORTRAITS.

LE soussigné. Photographe, annonce au public de St. Landry, qu'il est prêt à faire d'excellents portraits, et qu'il ne chargera rien si les clients ne sont pas satisfaits.

Le Jeudi et le Vendredi sont les seuls jours de la semaine que les portraits d'enfants au dessous de l'age de cinq ans sont pris.

DESIRE SOUYEUX.
Rue Main, près de la Forge de V. Lastrapes.
Opelousas 22 Novembre 1873.

WM. HERR, Jr. Barbier.

AYANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.
Opelousas 15 Juin 1872. 40tf.

Mornhinveg & Dantin,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur Atelier de Tailleurs rue Bellevue, vis-à-vis le magasin de Jos. Bloch & Cie, où ils sont prêts à faire promptement et sur commande, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. [31 août 1872-32

R. MORNHINVEG,

HORLOGER-BIJOUTIER,

Rue Main, Opelousas, s'occupera assidument de tous les ouvrages de ces différentes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.
Opelousas, 3 Janvier 1874. 1a

JOSEPH M. MOORE.

AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire.—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

E. D. ESTILETTE, Avocat,

EXERCERA sa profession dans les Cours des Paroisses St Landry, Lafayette, Vermillon, Calcasieu, St. Martin, Ibérie, Ste. Marie et Avoyelles. Bureau à Opelousas.
Opelousas, 3 Janvier 1874.

O. H. VIOLET,

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

BUREAU, à la Maison de Cour, au 1er.
Opelousas 29 Mars 1873. 1a

UNE BONNE AFFAIRE.

A VENDRE à l'amiable, le Café McDaniel, situé vis-à-vis la Maison de Cour, consistant en bâtisse, terrain, boissons, meubles etc. $700 comptant.

S'adresser au soussigné, sur les lieux.
E. McDANIEL.
Opelousas 20 Déc. 1873. 10tf.

J. L. Couret,

FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 18 Rue Conti, NOUVELLE-Orléans.

Adolphe Alex. Mouton,

FACTEUR de sucre et de coton, et Marchand Commissionnaire, No. 186 rue de la Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

A. MEYNIER, Jr.

Successeur de Forcade & Meynier,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE No. 55 rue Peters près la rue Bienville, NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Les consignations d'œufs, de volaille et de tout autre produit du pays seront vendues au plus haut prix du marché. [2 aout 1a

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR

LEONCE SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de trois piastres par an, payable d'avance.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc., se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARAIS, LOUIS—Groceries, Liquors, Cigars, Hardware, Tinware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

VANHILLE, EDGAR—Groceries, Liquors, Cigars, Glassware, Tinware, &c. Corner of North and Walnut streets.

Dry Goods and Groceries.

BOUTTE, B. A.—Staple and Domestic Dry Goods, Groceries and Plantation Supplies. Corner of Union and Vine streets.

ISAAC, SOLOMON—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Hardware, Saddlery, &c. Corner of Main and North streets.

LEFEBVRE, P. J., Agent—Dry Goods and Groceries, Crockeryware, Glassware, &c. Corner Court and Landry streets.

MEYERS, JULIUS—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Plantation Supplies, &c. Corner Main and Landry sts.

PHILLIPS, EMANUEL—Dry Goods, boots, Shoes, Hats, Saddlery, Groceries, Hardware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, CAMILLE—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, Glassware, &c. Corner Main and North streets.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

SANDOZ, LOUIS B.—Dry Goods, Groceries Fine Liquors and Cigars. Main street, near the Catholic Church.

VILASECA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Grolée.

Drugstores.

MAYO, CLAUDIUS—Drugs, Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varnishes, Glass, &c. Corner Court and Bellevue sts.

POSEY, JOHN—Drugs, Chemicals, Patent Medicines, Toilet Articles, Paints, Oils, Glass, &c. Corner Main and Landry sts.

Physicians.

HADDEN, LOUIS — Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

LITTELL, R. H.—Physician and Surgeon, Office adjoining residence, Union street.

THOMPSON, WM. M.—Physician and Surgeon. Office at his father's residence, on Court street.

Attorneys at Law.

DUPRE, LAURENT—Attorney and Counselor at Law. Office with H. L. Garland, Landry street, between Court and Market.

GARLAND, HENRY L. — Attorney and Counselor at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARTEL & HUDSPETH — Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N. — Attorney and Counselor at Law. Office with the Parish Recorder, Court House Square.

PERRODIN, F. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Musical Instruments repaired and Pianos tuned. Bellevue street.

EALER, C. N.—Established 1815. Watches, Clocks, Jewelry and Sewing Machines repaired. Corner Main and Landry streets.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Livery Stables.

JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Hacks to hire. Hauling done. Horses fed and cared for. Main st., opp. Munzesheim er's

THOMPSON, CHAS. M.—Livery and Feed Stable. Landry street, between Main and Court streets, Opelousas, La.

Places of Worship.

CATHOLIC CHURCH—Rev. F. Raymond, Parish Priest. Mass at 6½ A. M. week days, and at 7 and 10 A. M. Sundays. Union street.

EPISCOPAL CHURCH. Rev. P. Macfarlane, Minister. Services on 2d and 4th Sundays at 11 A. M., and 1st and 3d at 5 P. M.

GAMILES CHASUDIM. J. Bloch, Pres. E. Phillips, Sec. Services at Masonic Lodge New Year's Day and Day of Atonement, 7 A. M.

METHODIST E. CHURCH. Bellevue st. Rev. B. J. Baldwin, Pastor. Services on Sundays at 11 A. M. and at 7½ P. M.

Fire Department.

HOPE Hook and Ladder Co. No. 1. F. J. Hundley, Foreman. Meets first Monday of every month at 7 P. M. at Truck Room.

OPELOUSAS Fire Co. No. 1. H. Latour, Foreman. Meets first Saturday of every month at 6 P. M. at Engine House.

OPELOUSAS Fire Co. No. 2. Edgar Vanhille, Foreman. Meets first Wednesday of every month at 2 P. M. at Engine House.

Miscellaneous.

CLARK, S. P.—Carriage Shop. Buggies and Hacks made to order and repaired. Main street, opposite the *Courier* office.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly. Shop at Northern extremity of Main street.

HERR, WM. Jr.—Barber Shop. Shaving, Hair-cutting, Shampooing, Hair-dyeing. Main street, opposite Johnston's Stable.

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Landry street, near the Postoffice.

MOURET, P. R.—Country Inn and Oyster Saloon. Meals at all hours. Bellevue street, next to Mayo's Drugstore.

MORNHINVEG & DANTIN—Fashionable Tailors. Near corner of Main and Bellevue streets, opposite Jos. Bloch & Co.'s.

PEFFERKORN, B.—Ladies' and Gentlemen's Boots and Shoes made to order. Landry street, between Main and Court.

PULFORD, GEO.—Saddlery and Harness of all kinds. Varieties Building, Main street, between Landry and Vine.

PEFFERKORN, J.—Lager Beer, Lunch, Fine Liquors and Cigars. Bellevue st., between Court and Main streets.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

VATTER, L.—Furniture Store and Cabinet Maker. Furniture made to order and repaired. Main street, near Jobin's shop.

ZWEINERT, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed. Bellevue street, near corner of Main.